

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 27/11/2009

Réception par le Prefet : 27/11/2009

Publication : 04/12/2009



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP-2009-15-4-5

Séance du vendredi 27 novembre 2009

REPRESENTATION DU DEPARTEMENT AU SEIN D'ORGANISMES EXTERIEURS, COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

La Commission Permanente du Conseil Général,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

VU la délibération du Conseil Général n°E 6-2008 du 20 mars 2008, complétée par la délibération n°2009-2-1-3 du 26 mars 2009 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente du Conseil Général,

VU la délibération du Conseil Général N°E 9-2008 du 3 avril 2008 relative à la désignation des représentants du Conseil Général au sein d'organismes extérieurs, commissions et groupes de travail,

VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Désigne, pour représenter le Département auprès du Conseil d'Administration de l'Hôpital Intercommunal du Canton Vert à ORBEY :
 - Monsieur Pierre BIHL
 - Monsieur Henri STOLL
 - Monsieur Christian CHATON

LE PRESIDENT
Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation,
le 1^{er} Vice-Président

Rémy WITH

Adopté
voix contre
abstentions